



1 - HONORAIRES DE VENTE D'IMMEUBLES

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente

Prix de vente du bien :

Honoraires de l'agence TTC:

Prix net vendeur inférieur à 15 000€	3 000€ TTC
De 15 000€ à 29 999€ net vendeur	4 500€ TTC
De 30 000€ à 49 999€ net vendeur	5 500€ TTC
De 50 000€ à 74 999€ net vendeur	6 500€ TTC
De 75 000€ à 99 999€ net vendeur	8 000€ TTC
De 100 000€ à 149 999€ net vendeur	10 000€ TTC
De 150 000€ à 199 999€ net vendeur	11 000€ TTC
De 200 000€ à 249 999€ net vendeur	13 000€ TTC
De 250 000€ à 299 999€ net vendeur	14 000€ TTC
De 300 000€ à 324 999€ net vendeur	16 000€ TTC
De 325 000€ à 349 999€ net vendeur	17 000€ TTC
De 350 000€ à 374 999€ net vendeur	18 000€ TTC
De 375 000€ à 399 999€ net vendeur	19 000€ TTC
A partir de 400 000€ net vendeur	5% TTC

2 - HONORAIRES DE VENTE DE TERRAINS

Prix de vente:

Honoraires de l'agence TTC:

De 0€ à 100 000€ net vendeur	10% TTC
De 100 001€ à 150 000€ net vendeur	9% TTC
De 150 001€ à 250 000€ net vendeur	8% TTC
A partir de 250 001€ net vendeur	7% TTC

3 - HONORAIRES AVIS DE VALEUR VENTE ET LOCAUX COMMERCIAUX

Les honoraires sont de 300€ TTC pour les avis de valeur et de 10% pour les locaux commerciaux

Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat confié par le vendeur ou le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux.

Le montant des honoraires pourra être négocié à la hausse ou à la baisse après étude et analyse de la mission confiée tenant compte des caractéristiques du bien, du marché ou des difficultés inhérentes de la mission

HONORAIRES EN VIGUEUR A PARTIR DU 04/12/2018

